

PKF Arsilon Conseil

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
au capital de 14 503 100 €

Siège social : 3, rue d'Héliopolis
75017 PARIS

913 046 835 R.C.S. PARIS



DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 19 DÉCEMBRE 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 1 016 564 € de la manière suivante :

✓ Dotation au compte « réserve légale », pour un montant de	50.829 €
✓ Distribution à titre de dividendes à l'Associée Unique, pour un montant de soit 0,34 € par part	200.000 €
✓ Dotation au compte « autres réserves », pour un montant de	765.735 €
Total égal au bénéfice de l'exercice, Soit	1.016.564 € =====

Le compte « réserve légale » est ainsi porté à 78 874 € et le compte « autres réserves » s'élève à 1 298 583 €.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts s'élève à 200 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement dans le délai légal de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

PKF ARSILON CONSEIL

3 rue d'Héliopolis

75017 PARIS

Exercice clos le : 30 juin 2025

APE : 7022Z

SIRET : 91304683500017

Certifié conforme


SOMMAIRE

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

COMPTES ANNUELS	3
Compte de résultat synthétique	7
Compte de résultat synthétique	8
Annexe des comptes annuels	9

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF SYNTHÉTIQUE

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

ACTIF	Valeurs nettes au 30/06/25	Valeurs nettes au 30/06/24	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	194 229		194 229	
Fonds commercial (1)	2 937 580	2 937 580		
Autres immobilisations incorporelles	966 453	1 488 706	-522 253	-35,08
Immobilisations incorporelles en cours	81 247	81 247		
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	3 990 802	3 780 066	210 736	5,57
Immobilisations corporelles en cours	74 910	90 626	-15 716	-17,34
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	3 009 457	3 015 407	-5 951	-0,20
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	539	539		
Prêts				
Autres immobilisations financières	385 232	355 269	29 962	8,43
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	11 640 447	11 749 440	-108 992	-0,93
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	774 076	348 379	425 698	122,19
Créances (3)				
Clients (3)	15 845 171	19 158 564	-3 311 399	-17,29
Clients douteux, litigieux (3)	1 068 304	1 160 039	-91 734	-7,91
Provisions pour dépréciations des clients	-2 441 221	-2 562 326	121 104	4,73
Clients Factures à établir (3)	16 037 475	17 276 467	-1 238 993	-7,17
Personnel et comptes rattachés (3)	22 068	9 619	12 449	129,41
Créances fiscales et sociales (3)	2 706 598	1 977 778	724 564	36,56
Autres créances (3)				
Groupe et associés (3)	3 369 711	4 601 585	-1 231 874	-26,77
Débiteurs divers (3)	309 652	256 809	52 843	20,58
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres		38 782	-38 782	-100,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 336 882	2 676 902	659 979	24,65
Charges constatées d'avance(3)	2 005 117	1 910 721	94 396	4,94
TOTAL ACTIF CIRCULANT	43 033 834	46 823 321	-3 821 749	-8,16
Charges à répartir sur plusieurs exercices	23 924		23 924	
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	54 698 205	58 572 760	-3 906 817	-6,67

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

BILAN ACTIF SYNTHÉTIQUE

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

ACTIF	Valeurs nettes au 30/06/25	Valeurs nettes au 30/06/24	Variation	
			en valeur	en %

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF SYNTHÉTIQUE

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

PASSIF	Valeurs au 30/06/25	Valeurs au 30/06/24	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 14 503 100)	14 503 100	14 503 100		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	28 045		28 045	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	532 848		532 848	
Report à nouveau		-45 694	45 694	100,00
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 016 564	606 587	409 977	67,59
SITUATION NETTE	16 080 557	15 063 993	1 016 564	6,75
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	120 264	80 176	40 088	50,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 200 821	15 144 169	1 056 652	6,98
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	263 339	147 200	116 139	78,90
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	263 339	147 200	116 139	78,90
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	2 267 343	1 723 199	544 145	31,58
Emprunts et dettes financières diverses (3)	9 468	9 468		
Groupe et associés	343 039	11 365 124	-11 022 086	-96,98
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Fournisseurs	2 763 897	5 294 127	-2 530 231	-47,79
Fournisseurs, factures non parvenues	12 615 332	4 674 584	7 910 748	168,15
Dettes fiscales et sociales	13 451 846	12 826 109	621 481	4,84
Dettes immobilisations et comptes rattachés	234 235	8 569	225 666	
Autres dettes	336 377	1 074 174	-735 804	-68,63
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	6 212 509	6 306 036	-93 527	-1,48
TOTAL DETTES	38 234 045	43 281 391	-5 079 608	-11,73
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	54 698 205	58 572 760	-3 906 817	-6,67
(1) Dont à plus d'un an	1 897 836	1 484 341		
(1) Dont à moins d'un an	36 336 209	41 829 312		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques	90			
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

	Du 01/07/24 Au 30/06/25	% CA	Du 01/07/23 Au 30/06/24	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	65 295 813	100	63 834 051	100	1 436 762	2
dont à l'exportation : 577 975		1		2		
Montant net du chiffre d'affaires	65 295 813	100	63 834 051	100	1 436 762	2
Production stockée						
Production immobilisée	198 164				198 164	
Subventions d'exploitation	165 333		79 691		85 642	107
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2 111 018	3	1 955 772	3	155 246	8
Autres produits	128 673		201 157		-72 484	-36
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	67 899 002	104	66 070 672	104	1 803 330	3
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	25 110 396	38	25 451 381	40	-365 985	-1
Impôts, taxes et versements assimilés	945 257	1	933 328	1	11 929	1
Salaires et traitements	23 149 807	35	22 246 879	35	902 929	4
Charges sociales	9 832 556	15	9 219 011	14	613 545	7
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	1 129 968	2	1 083 415	2	46 553	4
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	1 907 158	3	1 908 799	3	-1 641	
Dotations aux provisions	116 139				116 139	
Autres charges	4 106 670	6	3 661 189	6	445 481	12
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	66 297 951	102	64 501 001	101	1 768 950	3
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 601 051	2	1 566 671	2	34 380	2
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

100 000

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

	Du 01/07/24 Au 30/06/25	% CA	Du 01/07/23 Au 30/06/24	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	347 674	1			347 674	
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 377		26 390		-19 013	-72
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change	73		134		-61	-45
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	355 124	1	26 524		328 600	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	453 766	1	335 277	1	118 489	35
Différences négatives de change	1 646		333		1 313	394
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	455 411	1	335 610	1	119 802	36
RÉSULTAT FINANCIER	-100 287		-309 085		208 798	68
RÉSULTAT COURANT avant impôts	1 500 764	2	1 257 586	2	243 178	19
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	100 000				100 000	
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	100 000				100 000	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	32 389		334 462	1	-302 073	-90
Sur opérations en capital	170 522		20 522		150 000	731
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	40 088		40 088			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	242 999		395 072	1	-152 073	-38
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-142 999		-395 072	-1	252 073	64
Participation des salariés aux résultats	48 052		65 704		-17 653	-27
Impôt sur les bénéfices	293 149		190 222		102 927	54
TOTAL DES PRODUITS	68 354 126	105	66 122 196	104	2 231 930	3
TOTAL DES CHARGES	67 337 562	103	65 515 609	103	1 821 953	3
Bénéfice ou Perte	1 016 564	2	606 587	1	409 977	68

(3) Dont produits concernant les entités liées

347 550

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

343 039

277 412

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025 dont le total est de 54 698 205,45 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 016 563,93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Le 01/07/2024, résiliation amiable de la convention de prestations de service conclu le 13/02/2023 par laquelle la société PKF Arsilon Holding réalisait au profit de la société PKF Arsilon Conseil des prestations d'assistance, de conseil et plus généralement toutes prestations destinées à l'exercice de l'activité de cette dernière.

Le 01/07/2024, résiliation amiable de la convention de prestations de service conclu le 01/07/2021 par laquelle la société PKF Arsilon Professionnal Services réalisait au profit de la société PKF Arsilon Conseil des prestations d'assistance, de conseil et plus généralement toutes prestations destinées au développement de l'activité de cette dernière.

Le 01/07/2024, signature d'une nouvelle convention de prestations de services intra-groupe : Arsilon Professional Service, société holding du groupe, assure le rôle de prestataire de service auprès de PKF Arsilon Holding, la Bénéficiaire Intermédiaire.

La Bénéficiaire Intermédiaire, PKF Arsilon Holding, assure le rôle de prestataire de service des Filiales Bénéficiaires et des Sous-Filiales Bénéficiaires.

Le 28/ 01/2025 PKF Arsilon Conseil a souscrit un nouvel emprunt de 800 000€ pour le financement partiel de travaux d'agencement et IT des bureaux (La durée totale du crédit est de 84 mois).

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les autres immo incorporelles concernent les logiciels et coûts de développement informatiques qui sont immobilisés dans la mesure où ils répondent aux conditions d'activation requises : projet nettement individualisé, chances de réussite technique sérieuses, coûts du projet distinctement établis

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Fonds commercial :

Durée d'utilisation limitée

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Aussi il ne fait pas l'objet d'un amortissement. En revanche un test de dépréciation est effectué annuellement en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usage dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciel	1 à 5 ans
- Agencement et installations	18 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Matériel de transport	4 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

LES PARTICIPATIONS

Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition, y compris frais d'acquisition des titres, ou à leur valeur d'apport.

A la clôture de l'exercice, la société compare la valeur d'inventaire des titres à leur coût d'entrée.

La valeur d'inventaire des participations correspond à leur valeur d'utilité, représentant ce que la société accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité.

LES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation a été constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour ramener leur valeur nette comptable à la valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement appréciés par les associés responsables sur la base de leur ancienneté.

DETTES

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

PROVISIONS

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de façon précise.

OPERATIONS EN DEVISES

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture ou à leur cours de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL	17 106			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	7 588 446		413 864	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.						
	Installations techniques, matériel & outillage industriels						
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	4 489 791		585 692		
		Matériel de transport	12 717				
		Matériel de bureau & mobilier informatique	1 354 191		13 124		
Emballages récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours			90 626		15 910		
Avances et acomptes							
TOTAL				5 947 325		614 726	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations			3 015 407			
	Autres titres immobilisés			539			
	Prêts et autres immobilisations financières			355 269		50 703	
TOTAL				3 371 215		50 703	
TOTAL GENERAL				16 924 092		1 079 293	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévellop.		TOTAL			17 106	
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL			8 002 310	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons						
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			5 075 483		
		Matériel de transport			12 717		
		Mat. bureau, inform., mobilier			1 367 315		
Emb. récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours			30 735		75 801		
Avances et acomptes							
TOTAL				30 735		6 531 316	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations			5 951	3 009 457		
	Autres titres immobilisés				539		
	Prêts & autres immob. financières			20 741	385 232		
TOTAL					26 692	3 395 227	
TOTAL GENERAL				30 735	26 692	17 945 959	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		17 106			17 106
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		3 080 913	741 888		3 822 801
TOTAL		3 098 019	741 888		3 839 907
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	1 307 502	229 677		1 537 179
	Matériel de transport	12 717			12 717
	Mat. bureau et informatiq., mob.	756 414	158 403		914 817
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		2 076 633	388 080		2 464 713
TOTAL GENERAL		5 174 652	1 129 968		6 304 620

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations		40 088						40 088
TOTAL GÉNÉRAL		40 088						40 088
Total général non ventilé		40 088						40 088

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Détermination de la valeur actuelle

Toutes les créances comprises entre 181 et 270 jours sont dépréciées à 50% et les créances supérieures à 270 jours à 100%.

Les créances des sociétés du réseau PKF en France ne font l'objet d'aucune dépréciation dans la mesure où elles ne présentent aucun risque d'irrécouvrabilité.

Des dépréciations spécifiques peuvent être enregistrées en complément.

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances	2 562 326	1 907 158	2 028 262	2 441 222
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	2 562 326	1 907 158	2 028 262	2 441 222

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges	147 200,00	116 139,00			263 339,00
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	147 200,00	116 139,00			263 339,00
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation					
financières					
exceptionnelles		116 139,00			

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
PKF ARSILON DURABILITE - 3 RUE HELIOPOLIS 75017 PARI	1 000		100,00	223 085
Ecoute - 0 RPT Du Canet-RN 7-Bachasson 13590 MEYRIEUL -	771 000		100,00	208 129
PKF ARSILON SOCIAL CONSEIL ET PAIE - 2881 , route des C	10 000		100,00	80 961
PKF ARSILON CONSULTING - 3 RUE D'HELIOPOLIS 75017 P	1 000		100,00	664 083
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
PKF ARSILON DURABILITE - 3 RUE HELIOPOLIS 75017 PARIS - 949629604	1 000	18 336	100,00	1 000	1 000			518 388	223 085	30 000
Ecoute - 0 RPT Du Canet-RN 7-Bachasson 13590 MEYRIEUL - 493515902	771 000	1 369 336	100,00	1 727 415	1 727 415			411 505	208 129	117 550
PKF ARSILON SOCIAL CONSEIL ET PAIE - 2881 , route des Crêtes 06560 VALBONNE - 533972717	10 000	663 787	100,00	1 279 412	1 279 412			1 118 854	80 961	200 000
PKF ARSILON CONSULTING - 3 RUE D'HELIOPOLIS 75017 PARIS - 914997366	1 000	-24 854	100,00	1 000	1 000			1 475 759	664 083	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

AVANCES FOURNISSEURS

Le montant des avances et acomptes fournisseurs s'élèvent à 774 076,40 euros.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		385 232		385 232
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		1 068 304	1 068 304	
	Autres créances clients		31 882 646	31 882 646	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés		22 068	22 068	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		82 991	82 991	
		Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	Taxe sur la valeur ajoutée	2 575 977	2 575 977	
	coll. publiques	Autres impôts, taxes & versements assimilés	42 686	42 686	
		Divers	4 943	4 943	
	Groupe et associés (2)		3 369 711	3 369 711	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		1 083 729	1 083 729	
	Charges constatées d'avance		2 005 117	2 005 117	
	TOTAUX			42 523 405	42 138 174
Renvois	(1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	(2)	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ENTREPRISES LIÉES

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Les comptes de la Société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de PKF ARSILON HOLDING - 3 rue d'Héliopolis 75017 Paris.
Les états financiers consolidés peuvent être consultés à la même adresse.

SITUATION FISCALE LATENTE ET CONDITIONNELLE

Le résultat fiscal de la société PKF ARSILON, conformément à la convention d'intégration fiscale signée le 01/07/2021, a été intégré dans le résultat fiscal groupe dont PKF ARSILON HOLDING est la société tête du groupe.

En tant que société intégrée au sein du périmètre d'intégration fiscale, la société détermine son résultat fiscal comme si elle n'était pas intégrée. À ce titre, elle verse à la société intégrante l'impôt sur les sociétés ainsi que les contributions qui y sont assises, dans les mêmes conditions qu'en l'absence d'intégration. Sa contribution aux impôts d'ensemble est calculée après déduction des droits à imputation auxquels elle aurait pu prétendre hors intégration.

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 005 117
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	2 005 117

PRODUITS À RECEVOIR

Les produits à recevoir constatés sur les clients correspondent aux factures à émettre enregistrées pour la reconnaissance du revenu à l'avancement, sont inclus 11.453 K euros de produits à recevoir sur des factures à émettre intra-groupe relatives aux refacturations de coûts par PKF Arsilon Conseil à ses filiales.

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	16 037 475
Autres créances	319 324
Disponibilités	147
TOTAL	16 356 946

CAPITAUX PROPRES

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	580 124,00	25,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	580 124,00	25,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)		
Report à nouveau de l'exercice précédent		-45 694
Résultat de l'exercice précédent		606 587
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		560 893
Affectations aux réserves	- Réserves légales	28 045
	- Autres réserves	532 848
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		
TOTAL DES AFFECTATIONS		560 893

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	14 503 100			14 503 100
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale		28 045		28 045
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves		532 848		532 848
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	-45 694	45 694		
Résultat de l'exercice	606 587	1 016 564	606 587	1 016 564
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	80 176	40 088		120 264
TOTAL	15 144 169	1 663 239	606 587	16 200 821

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Le montant du poste "Fournisseurs et comptes rattachés" comprend 10 976 101,87 euros de factures non parvenues Intra-groupe. Ce montant a augmenté suite à la mise en place de la convention intragroupe décrite dans les événements marquants de l'exercice.

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	2 267 343	369 507	1 268 820	629 016
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		9 468	9 468		
Fournisseurs & comptes rattachés		15 379 229	15 379 229		
Personnel & comptes rattachés		3 680 890	3 680 890		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		3 328 796	3 328 796		
Etat &	Impôts sur les bénéfices				
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	6 235 896	6 235 896		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés	206 264	206 264		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		234 235	234 235		
Groupe & associés (2)		343 039	343 039		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		336 377	336 377		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		6 212 509	6 212 509		
TOTAUX		38 234 045	36 336 209	1 268 820	629 016

Renvois

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	800 000
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	261 409
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés	

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance d'exploitation correspondent à l'ajustement enregistré sur le chiffre d'affaires pour la reconnaissance du revenu à l'avancement.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	6 212 509
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	6 212 509

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 235
Emprunts et dettes financières divers	343 039
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 615 332
Dettes fiscales et sociales	5 164 387
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	105 987
TOTAL DES CHARGES À PAYER	18 236 979

ENGAGEMENTS

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 712 511,78 Euros.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,45 %

Table de mortalité INSEE 2021

- Taux de revalorisation des salaires: non cadre 2 % , cadre 2%
- Taux de charges sociales patronales (en cas de départ volontaire) : non cadre 43 % , cadre 50 %
- Taux de contribution employeur (en cas de mise à la retraite): non cadre 50 % , cadre 50 %

Variables démographiques

- Mobilité des actifs : taux de turn-over non cadre 20 % - cadre 9 %
- Probabilité de survie : table de mortalité INSEE 2021
- Ventilation des départs à la retraite:
Départ volontaire (départ à l'initiative du salarié) : 100 %
Mise à la retraite par l'employeur: 0 %
- Age de départ en retraite: 60-64 ans (âge légal de départ)

ENGAGEMENTS DONNÉS

CONTRAT DE FINANCEMENT DES AGENCEMENTS DES LOCAUX

Nantissement au profit du prêteur, à titre de sûreté, du compte sur lequel sont ou seront domiciliés les remboursements du crédit, et plus généralement l'ensemble des comptes présents ou futurs ouverts sur les livres du prêteur.

ENGAGEMENTS REÇUS

CONTRAT DE SOUS-LOCATION DE L'IMMEUBLE SIS AU 3 RUE HELIOPOLIS

Cautionnement solidaire de la Banque Européenne du Crédit Mutuel vis à vis du locataire principal à concurrence de la somme de 306.736 euros et jusqu'au 31/08/2029, terme du bail.

EMPRUNT 700.000 EUROS AUPRES DU CACP

PKF ARSILON HOLDING s'est portée caution en août 2023 pour l'emprunt de 700 K euros contracté auprès du Crédit Agricole Charente Périgord à échéance août 2033. Au 30 juin 2025 le solde restant dû sur cet emprunt s'élève à 592K euros. Le terme de l'engagement est fixé au 10 août 2035.

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
SWASSO	49 500	35 554
TOTAL	49 500	35 554

LES EFFECTIFS

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

LES EFFECTIFS

	30/06/2025	30/06/2024
Personnel salarié :	526,00	545,00
Ingénieurs et cadres	232,00	209,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	294,00	336,00
Ouvriers		

CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
PRODUCTION VENDUE SERVICES	63 994 298	1 301 515	65 295 813
Chiffre d'affaires	63 994 298	1 301 515	65 295 813

Le chiffre d'affaire comprend 9 510 959,62 euros de refacturation intra-groupe.

EFFETS DE L'APPLICATION DES RÈGLES FISCALES SUR LE RÉSULTAT

	Résultat avant impôt	Base taxable	IS dû	Résultat après impôt
Résultat d'exploitation	1 601 051	1 933 057	- 483 264	1 117 787
Résultat financier	- 100 287	- 405 531	101 383	1 096
Résultat exceptionnel	- 142 999	- 142 953	35 738	107 261
Participation	- 48 052	- 48 052	12 013	36 039
Crédit d'impôt			40 981	40 981
	1 309 713	1 336 522	- 293 149	1 016 564

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
AUTRES HONORAIRES EXTERNES	28 700	
PENALITES & AMENDES NON DEDUCTIBLE	46	
PENALITES RETARD DE PAIEMENT	3 643	
HONORAIRES SOUS-LOCATION BUREAUX PARIS S/7 ANS	20 522	
CONCILIATION PRUD'HOMMES	150 000	
AVOIR FOURNISSEUR 2022		100 000
TOTAL	202 911	100 000

PKF ARSILON CONSEIL EURL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2025

S&W Associés

65, rue la Boétie, 75008 Paris

Tel : +33(0)1 45 01 20 24



www.brsw.fr

Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes au capital de 500 000 euros. RCS Paris 414 818 930
Numéro de TVA intracommunautaire FR 55 414 818 930 - Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Parisienne Membre
de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2025

A l'associé unique
PKF ARSILON CONSEIL EURL
3, rue d'Héliopolis
75 017 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **PKF ARSILON CONSEIL EURL** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Les notes de l'annexe au chapitre « Règles et méthodes comptables » intitulées « Fonds commercial » et « Les participations » (page 10) exposent respectivement les méthodes retenues pour l'évaluation du fonds commercial et l'évaluation des titres de participation. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 11 décembre 2025

Le commissaire aux comptes
S & W Associés



Iris Ouaknine
Associée



PKF
Arsilon

PKF ARSILON CONSEIL

3 rue d'Héliopolis

75017 PARIS

Exercice clos le : 30 juin 2025

APE : 7022Z

SIRET : 91304683500017

SOMMAIRE

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

COMPTES ANNUELS	3
Compte de résultat synthétique	7
Compte de résultat synthétique	8
Annexe des comptes annuels	9

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF SYNTHÉTIQUE

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

ACTIF	Valeurs nettes au 30/06/25	Valeurs nettes au 30/06/24	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	194 229		194 229	
Fonds commercial (1)	2 937 580	2 937 580		
Autres immobilisations incorporelles	966 453	1 488 706	-522 253	-35,08
Immobilisations incorporelles en cours	81 247	81 247		
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	3 990 802	3 780 066	210 736	5,57
Immobilisations corporelles en cours	74 910	90 626	-15 716	-17,34
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	3 009 457	3 015 407	-5 951	-0,20
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	539	539		
Prêts				
Autres immobilisations financières	385 232	355 269	29 962	8,43
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	11 640 447	11 749 440	-108 992	-0,93
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	774 076	348 379	425 698	122,19
Créances (3)				
Clients (3)	15 845 171	19 158 564	-3 311 399	-17,29
Clients douteux, litigieux (3)	1 068 304	1 160 039	-91 734	-7,91
Provisions pour dépréciations des clients	-2 441 221	-2 562 326	121 104	4,73
Clients Factures à établir (3)	16 037 475	17 276 467	-1 238 993	-7,17
Personnel et comptes rattachés (3)	22 068	9 619	12 449	129,41
Créances fiscales et sociales (3)	2 706 598	1 977 778	724 564	36,56
Autres créances (3)				
Groupe et associés (3)	3 369 711	4 601 585	-1 231 874	-26,77
Débiteurs divers (3)	309 652	256 809	52 843	20,58
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres		38 782	-38 782	-100,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 336 882	2 676 902	659 979	24,65
Charges constatées d'avance(3)	2 005 117	1 910 721	94 396	4,94
TOTAL ACTIF CIRCULANT	43 033 834	46 823 321	-3 821 749	-8,16
Charges à répartir sur plusieurs exercices	23 924		23 924	
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	54 698 205	58 572 760	-3 906 817	-6,67

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

BILAN ACTIF SYNTHÉTIQUE

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

ACTIF	Valeurs nettes au 30/06/25	Valeurs nettes au 30/06/24	Variation	
			en valeur	en %

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF SYNTHÉTIQUE

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

PASSIF	Valeurs au 30/06/25	Valeurs au 30/06/24	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 14 503 100)	14 503 100	14 503 100		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	28 045		28 045	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	532 848		532 848	
Report à nouveau		-45 694	45 694	100,00
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 016 564	606 587	409 977	67,59
SITUATION NETTE	16 080 557	15 063 993	1 016 564	6,75
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	120 264	80 176	40 088	50,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 200 821	15 144 169	1 056 652	6,98
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	263 339	147 200	116 139	78,90
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	263 339	147 200	116 139	78,90
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	2 267 343	1 723 199	544 145	31,58
Emprunts et dettes financières diverses (3)	9 468	9 468		
Groupe et associés	343 039	11 365 124	-11 022 086	-96,98
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Fournisseurs	2 763 897	5 294 127	-2 530 231	-47,79
Fournisseurs, factures non parvenues	12 615 332	4 674 584	7 910 748	168,15
Dettes fiscales et sociales	13 451 846	12 826 109	621 481	4,84
Dettes immobilisations et comptes rattachés	234 235	8 569	225 666	
Autres dettes	336 377	1 074 174	-735 804	-68,63
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	6 212 509	6 306 036	-93 527	-1,48
TOTAL DETTES	38 234 045	43 281 391	-5 079 608	-11,73
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	54 698 205	58 572 760	-3 906 817	-6,67
(1) Dont à plus d'un an	1 897 836	1 484 341		
(1) Dont à moins d'un an	36 336 209	41 829 312		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques	90			
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

	Du 01/07/24 Au 30/06/25	% CA	Du 01/07/23 Au 30/06/24	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	65 295 813	100	63 834 051	100	1 436 762	2
dont à l'exportation : 577 975		1		2		
Montant net du chiffre d'affaires	65 295 813	100	63 834 051	100	1 436 762	2
Production stockée						
Production immobilisée	198 164				198 164	
Subventions d'exploitation	165 333		79 691		85 642	107
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2 111 018	3	1 955 772	3	155 246	8
Autres produits	128 673		201 157		-72 484	-36
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	67 899 002	104	66 070 672	104	1 803 330	3
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	25 110 396	38	25 451 381	40	-365 985	-1
Impôts, taxes et versements assimilés	945 257	1	933 328	1	11 929	1
Salaires et traitements	23 149 807	35	22 246 879	35	902 929	4
Charges sociales	9 832 556	15	9 219 011	14	613 545	7
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	1 129 968	2	1 083 415	2	46 553	4
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	1 907 158	3	1 908 799	3	-1 641	
Dotations aux provisions	116 139				116 139	
Autres charges	4 106 670	6	3 661 189	6	445 481	12
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	66 297 951	102	64 501 001	101	1 768 950	3
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 601 051	2	1 566 671	2	34 380	2
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

100 000

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

	Du 01/07/24 Au 30/06/25	% CA	Du 01/07/23 Au 30/06/24	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	347 674	1			347 674	
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 377		26 390		-19 013	-72
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change	73		134		-61	-45
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	355 124	1	26 524		328 600	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	453 766	1	335 277	1	118 489	35
Différences négatives de change	1 646		333		1 313	394
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	455 411	1	335 610	1	119 802	36
RÉSULTAT FINANCIER	-100 287		-309 085		208 798	68
RÉSULTAT COURANT avant impôts	1 500 764	2	1 257 586	2	243 178	19
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	100 000				100 000	
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	100 000				100 000	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	32 389		334 462	1	-302 073	-90
Sur opérations en capital	170 522		20 522		150 000	731
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	40 088		40 088			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	242 999		395 072	1	-152 073	-38
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-142 999		-395 072	-1	252 073	64
Participation des salariés aux résultats	48 052		65 704		-17 653	-27
Impôt sur les bénéfices	293 149		190 222		102 927	54
TOTAL DES PRODUITS	68 354 126	105	66 122 196	104	2 231 930	3
TOTAL DES CHARGES	67 337 562	103	65 515 609	103	1 821 953	3
Bénéfice ou Perte	1 016 564	2	606 587	1	409 977	68

(3) Dont produits concernant les entités liées

347 550

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

343 039

277 412

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025 dont le total est de 54 698 205,45 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 016 563,93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Le 01/07/2024, résiliation amiable de la convention de prestations de service conclu le 13/02/2023 par laquelle la société PKF Arsilon Holding réalisait au profit de la société PKF Arsilon Conseil des prestations d'assistance, de conseil et plus généralement toutes prestations destinées à l'exercice de l'activité de cette dernière.

Le 01/07/2024, résiliation amiable de la convention de prestations de service conclu le 01/07/2021 par laquelle la société PKF Arsilon Professionnal Services réalisait au profit de la société PKF Arsilon Conseil des prestations d'assistance, de conseil et plus généralement toutes prestations destinées au développement de l'activité de cette dernière.

Le 01/07/2024, signature d'une nouvelle convention de prestations de services intra-groupe : Arsilon Professional Service, société holding du groupe, assure le rôle de prestataire de service auprès de PKF Arsilon Holding, la Bénéficiaire Intermédiaire.

La Bénéficiaire Intermédiaire, PKF Arsilon Holding, assure le rôle de prestataire de service des Filiales Bénéficiaires et des Sous-Filiales Bénéficiaires.

Le 28/ 01/2025 PKF Arsilon Conseil a souscrit un nouvel emprunt de 800 000€ pour le financement partiel de travaux d'agencement et IT des bureaux (La durée totale du crédit est de 84 mois).

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les autres immo incorporelles concernent les logiciels et coûts de développement informatiques qui sont immobilisés dans la mesure où ils répondent aux conditions d'activation requises : projet nettement individualisé, chances de réussite technique sérieuses, coûts du projet distinctement établis

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Fonds commercial :

Durée d'utilisation limitée

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Aussi il ne fait pas l'objet d'un amortissement. En revanche un test de dépréciation est effectué annuellement en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usage dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciel	1 à 5 ans
- Agencement et installations	18 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Matériel de transport	4 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

LES PARTICIPATIONS

Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition, y compris frais d'acquisition des titres, ou à leur valeur d'apport.

A la clôture de l'exercice, la société compare la valeur d'inventaire des titres à leur coût d'entrée.

La valeur d'inventaire des participations correspond à leur valeur d'utilité, représentant ce que la société accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité.

LES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation a été constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour ramener leur valeur nette comptable à la valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement appréciés par les associés responsables sur la base de leur ancienneté.

DETTES

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

PROVISIONS

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de façon précise.

OPERATIONS EN DEVISES

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture ou à leur cours de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL	17 106			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	7 588 446		413 864	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.						
	Installations techniques, matériel & outillage industriels						
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	4 489 791		585 692		
		Matériel de transport	12 717				
		Matériel de bureau & mobilier informatique	1 354 191		13 124		
Emballages récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours			90 626		15 910		
Avances et acomptes							
TOTAL				5 947 325		614 726	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations			3 015 407			
	Autres titres immobilisés			539			
	Prêts et autres immobilisations financières			355 269		50 703	
TOTAL				3 371 215		50 703	
TOTAL GENERAL				16 924 092		1 079 293	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévellop.		TOTAL			17 106	
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL			8 002 310	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons						
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			5 075 483		
		Matériel de transport			12 717		
		Mat. bureau, inform., mobilier			1 367 315		
Emb. récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours			30 735		75 801		
Avances et acomptes							
TOTAL			30 735		6 531 316		
FINANCIERE:	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations				5 951	3 009 457	
	Autres titres immobilisés					539	
	Prêts & autres immob. financières				20 741	385 232	
TOTAL				26 692	3 395 227		
TOTAL GENERAL			30 735	26 692	17 945 959		

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		17 106			17 106
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		3 080 913	741 888		3 822 801
TOTAL		3 098 019	741 888		3 839 907
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	1 307 502	229 677		1 537 179
	Matériel de transport	12 717			12 717
	Mat. bureau et informatiq., mob.	756 414	158 403		914 817
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		2 076 633	388 080		2 464 713
TOTAL GENERAL		5 174 652	1 129 968		6 304 620

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations	40 088						40 088
TOTAL GÉNÉRAL	40 088						40 088
Total général non ventilé		40 088					40 088

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Détermination de la valeur actuelle

Toutes les créances comprises entre 181 et 270 jours sont dépréciées à 50% et les créances supérieures à 270 jours à 100%.

Les créances des sociétés du réseau PKF en France ne font l'objet d'aucune dépréciation dans la mesure où elles ne présentent aucun risque d'irrécouvrabilité.

Des dépréciations spécifiques peuvent être enregistrées en complément.

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances	2 562 326	1 907 158	2 028 262	2 441 222
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	2 562 326	1 907 158	2 028 262	2 441 222

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges	147 200,00	116 139,00			263 339,00
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	147 200,00	116 139,00			263 339,00
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation					
financières					
exceptionnelles		116 139,00			

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
PKF ARSILON DURABILITE - 3 RUE HELIOPOLIS 75017 PARI	1 000		100,00	223 085
Ecoute - 0 RPT Du Canet-RN 7-Bachasson 13590 MEYRIEUL -	771 000		100,00	208 129
PKF ARSILON SOCIAL CONSEIL ET PAIE - 2881 , route des C	10 000		100,00	80 961
PKF ARSILON CONSULTING - 3 RUE D'HELIOPOLIS 75017 P	1 000		100,00	664 083
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
PKF ARSILON DURABILITE - 3 RUE HELIOPOLIS 75017 PARIS - 949629604	1 000	18 336	100,00	1 000	1 000			518 388	223 085	30 000
Ecoute - 0 RPT Du Canet-RN 7-Bachasson 13590 MEYRIEUL - 493515902	771 000	1 369 336	100,00	1 727 415	1 727 415			411 505	208 129	117 550
PKF ARSILON SOCIAL CONSEIL ET PAIE - 2881 , route des Crêtes 06560 VALBONNE - 533972717	10 000	663 787	100,00	1 279 412	1 279 412			1 118 854	80 961	200 000
PKF ARSILON CONSULTING - 3 RUE D'HELIOPOLIS 75017 PARIS - 914997366	1 000	-24 854	100,00	1 000	1 000			1 475 759	664 083	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

AVANCES FOURNISSEURS

Le montant des avances et acomptes fournisseurs s'élèvent à 774 076,40 euros.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	385 232		385 232
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	1 068 304	1 068 304	
	Autres créances clients	31 882 646	31 882 646	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	22 068	22 068	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	82 991	82 991	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	2 575 977	2 575 977	
	coll. publiques	42 686	42 686	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	4 943	4 943	
	Divers	3 369 711	3 369 711	
	Groupe et associés (2)	1 083 729	1 083 729	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	2 005 117	2 005 117	
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		42 523 405	42 138 174	385 232
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ENTREPRISES LIÉES

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Les comptes de la Société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de PKF ARSILON HOLDING - 3 rue d'Héliopolis 75017 Paris.
Les états financiers consolidés peuvent être consultés à la même adresse.

SITUATION FISCALE LATENTE ET CONDITIONNELLE

Le résultat fiscal de la société PKF ARSILON, conformément à la convention d'intégration fiscale signée le 01/07/2021, a été intégré dans le résultat fiscal groupe dont PKF ARSILON HOLDING est la société tête du groupe.

En tant que société intégrée au sein du périmètre d'intégration fiscale, la société détermine son résultat fiscal comme si elle n'était pas intégrée. À ce titre, elle verse à la société intégrante l'impôt sur les sociétés ainsi que les contributions qui y sont assises, dans les mêmes conditions qu'en l'absence d'intégration. Sa contribution aux impôts d'ensemble est calculée après déduction des droits à imputation auxquels elle aurait pu prétendre hors intégration.

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 005 117
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	2 005 117

PRODUITS À RECEVOIR

Les produits à recevoir constatés sur les clients correspondent aux factures à émettre enregistrées pour la reconnaissance du revenu à l'avancement, sont inclus 11.453 K euros de produits à recevoir sur des factures à émettre intra-groupe relatives aux refacturations de coûts par PKF Arsilon Conseil à ses filiales.

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	16 037 475
Autres créances	319 324
Disponibilités	147
TOTAL	16 356 946

CAPITAUX PROPRES

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	580 124,00	25,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	580 124,00	25,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)		
Report à nouveau de l'exercice précédent		-45 694
Résultat de l'exercice précédent		606 587
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		560 893
Affectations aux réserves	- Réserves légales	28 045
	- Autres réserves	532 848
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		
TOTAL DES AFFECTATIONS		560 893

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	14 503 100			14 503 100
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale		28 045		28 045
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves		532 848		532 848
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	-45 694	45 694		
Résultat de l'exercice	606 587	1 016 564	606 587	1 016 564
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	80 176	40 088		120 264
TOTAL	15 144 169	1 663 239	606 587	16 200 821

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Le montant du poste "Fournisseurs et comptes rattachés" comprend 10 976 101,87 euros de factures non parvenues Intra-groupe. Ce montant a augmenté suite à la mise en place de la convention intragroupe décrite dans les événements marquants de l'exercice.

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	2 267 343	369 507	1 268 820	629 016
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		9 468	9 468		
Fournisseurs & comptes rattachés		15 379 229	15 379 229		
Personnel & comptes rattachés		3 680 890	3 680 890		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		3 328 796	3 328 796		
Etat &	Impôts sur les bénéfices				
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	6 235 896	6 235 896		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés	206 264	206 264		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		234 235	234 235		
Groupe & associés (2)		343 039	343 039		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		336 377	336 377		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		6 212 509	6 212 509		
TOTAUX		38 234 045	36 336 209	1 268 820	629 016

Renvois

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	800 000
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	261 409
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés	

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance d'exploitation correspondent à l'ajustement enregistré sur le chiffre d'affaires pour la reconnaissance du revenu à l'avancement.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	6 212 509
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	6 212 509

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 235
Emprunts et dettes financières divers	343 039
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 615 332
Dettes fiscales et sociales	5 164 387
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	105 987
TOTAL DES CHARGES À PAYER	18 236 979

ENGAGEMENTS

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 712 511,78 Euros.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,45 %

Table de mortalité INSEE 2021

- Taux de revalorisation des salaires: non cadre 2 % , cadre 2%
- Taux de charges sociales patronales (en cas de départ volontaire) : non cadre 43 % , cadre 50 %
- Taux de contribution employeur (en cas de mise à la retraite): non cadre 50 % , cadre 50 %

Variables démographiques

- Mobilité des actifs : taux de turn-over non cadre 20 % - cadre 9 %
- Probabilité de survie : table de mortalité INSEE 2021
- Ventilation des départs à la retraite:
Départ volontaire (départ à l'initiative du salarié) : 100 %
Mise à la retraite par l'employeur: 0 %
- Age de départ en retraite: 60-64 ans (âge légal de départ)

ENGAGEMENTS DONNÉS

CONTRAT DE FINANCEMENT DES AGENCEMENTS DES LOCAUX

Nantissement au profit du prêteur, à titre de sûreté, du compte sur lequel sont ou seront domiciliés les remboursements du crédit, et plus généralement l'ensemble des comptes présents ou futurs ouverts sur les livres du prêteur.

ENGAGEMENTS REÇUS

CONTRAT DE SOUS-LOCATION DE L'IMMEUBLE SIS AU 3 RUE HELIOPOLIS

Cautionnement solidaire de la Banque Européenne du Crédit Mutuel vis à vis du locataire principal à concurrence de la somme de 306.736 euros et jusqu'au 31/08/2029, terme du bail.

EMPRUNT 700.000 EUROS AUPRES DU CACP

PKF ARSILON HOLDING s'est portée caution en août 2023 pour l'emprunt de 700 K euros contracté auprès du Crédit Agricole Charente Périgord à échéance août 2033. Au 30 juin 2025 le solde restant dû sur cet emprunt s'élève à 592K euros. Le terme de l'engagement est fixé au 10 août 2035.

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
SWASSO	49 500	35 554
TOTAL	49 500	35 554

LES EFFECTIFS

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

LES EFFECTIFS

	30/06/2025	30/06/2024
Personnel salarié :	526,00	545,00
Ingénieurs et cadres	232,00	209,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	294,00	336,00
Ouvriers		

CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
PRODUCTION VENDUE SERVICES	63 994 298	1 301 515	65 295 813
Chiffre d'affaires	63 994 298	1 301 515	65 295 813

Le chiffre d'affaire comprend 9 510 959,62 euros de refacturation intra-groupe.

EFFETS DE L'APPLICATION DES RÈGLES FISCALES SUR LE RÉSULTAT

	Résultat avant impôt	Base taxable	IS dû	Résultat après impôt
Résultat d'exploitation	1 601 051	1 933 057	- 483 264	1 117 787
Résultat financier	- 100 287	- 405 531	101 383	1 096
Résultat exceptionnel	- 142 999	- 142 953	35 738	107 261
Participation	- 48 052	- 48 052	12 013	36 039
Crédit d'impôt			40 981	40 981
	1 309 713	1 336 522	- 293 149	1 016 564

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

PKF ARSILON CONSEIL

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
AUTRES HONORAIRES EXTERNES	28 700	
PENALITES & AMENDES NON DEDUCTIBLE	46	
PENALITES RETARD DE PAIEMENT	3 643	
HONORAIRES SOUS-LOCATION BUREAUX PARIS S/7 ANS	20 522	
CONCILIATION PRUD'HOMMES	150 000	
AVOIR FOURNISSEUR 2022		100 000
TOTAL	202 911	100 000